

Accidents de service et maladies professionnelles

Fonction publique d'Etat et collectivités territoriales

Gestion et indemnisation

2
JOURS

objectifs professionnels

Maîtriser les notions d'accidents de service et de maladies professionnelles.
Connaître les procédures à respecter.
Déterminer les prestations auxquelles peuvent prétendre les victimes.

public concerné

Responsables et collaborateurs RH/personnel, responsables des services sociaux, responsables du service médical, responsables hygiène/santé/sécurité, agents chargés de la gestion des carrières et des retraites, agents chargés des congés et des accidents de service dans la fonction publique d'Etat et les collectivités territoriales

programme de la formation

Accidents de service

Différentes notions : accident de service, accident de trajet, accident de mission
Preuve de l'imputabilité au service
Formalités : information du chef de service, déclaration, enquête administrative, réserves
Contrôle : consultation de la commission de réforme, contre-visites
Notification de la décision de rejet ou de prise en charge
Cas des non-titulaires

Mise en retraite pour invalidité
Etude de cas concrets

Instances de contrôle

Comité médical
Commission de réforme
Médecins agréés
Médecin de prévention
CHSCT

Maladies professionnelles

Tableaux des maladies professionnelles
Maladies contractées en service
Maladies dues à une cause exceptionnelle
Critères de reconnaissance : pathologie, délai de prise en charge, exposition...
Contrôle de l'imputabilité au service
Cas des non-titulaires

Indemnisation de l'agent

Prestations en nature
Prestations en espèces

Reprise des fonctions

Notion de rechute
Consolidation ou guérison
Mi-temps thérapeutique
Contrôle de l'aptitude
Invalidité temporaire ou définitive
Reclassement
Mise en disponibilité d'office

▲ Les participants sont invités à apporter tout document en rapport avec le thème (dossiers de maladies professionnelles)

méthode pédagogique lieu et dates

Cas pratiques

PARIS MONTPARNASSE

16 et 17 mars 2009
14 et 15 mai 2009
21 et 22 septembre 2009
12 et 13 novembre 2009

prix

1 190 € H.T. - Réf : 50INCL
Support de stage et documents en ligne compris

Pour aller encore plus loin, choisissez le module

Accid. de service et cong. maladie
- Accid. de service et maladies prof. - Agents FPE et coll. territoriales
- Congés maladie dans la fonction publique
Durée : 2 + 2 jours
Code : INCL+CMCL
Prix : ~~2 380 € H.T.~~ → 2 025 € H.T.